

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 059-265900522-20230629-CA290623D6D\_TD-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS DE BAUVIN

Numéro SIRET : 26590052200011

POSTE COMPTABLE : SGC ARMENTIERES

M14

COMPTE ADMINISTRATIF  
voté par nature

BUDGET CCAS DE BAUVIN

ANNEE 2022


**SOMMAIRE**

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement		X
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X	
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	X	
A11 - Etat des travaux en régie		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		X

**SOMMAIRE**

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

 <b>CCAS DE BAUVIN</b> <b>CA 2022</b>	<b>COMPTE</b> <b>ADMINISTRATIF</b>
--	---------------------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,6810	
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9848	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,8732	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).  
 (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.  
 Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).  
 Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.  
 (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 314 611,32	G 296 473,71
	Section d'investissement	B 13 601,64	H 52 019,74
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 59 205,97
	Report en section d'investissement (001)	D	J 229 798,30
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 328 212,96	= G+H+I+J 637 497,72
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 314 611,32	= G+I+K 355 679,68
	Section d'investissement	= B+D+F 13 601,64	= H+J+L 281 818,04
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 328 212,96	= G+H+I+J+K+L 637 497,72

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	70 120,00	45 506,42	8 452,68		16 160,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	190 607,00	183 624,29			6 982,71
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	38 900,00	29 862,30	4 480,00		4 557,70
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>299 627,00</b>	<b>258 993,01</b>	<b>12 932,68</b>	<b>0,00</b>	<b>27 701,31</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	100,00				100,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>299 727,00</b>	<b>258 993,01</b>	<b>12 932,68</b>	<b>0,00</b>	<b>27 801,31</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (					
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	46 000,00	42 685,63			3 314,37
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>46 000,00</b>	<b>42 685,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 314,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>345 727,00</b>	<b>301 678,64</b>	<b>12 932,68</b>	<b>0,00</b>	<b>31 115,68</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 0,00				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 214,03	6 802,41			-4 588,38
70	Produits des services, domaine et vent	11 207,00	12 479,50			-1 272,50
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	264 200,00	262 200,00			2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 200,00	12 556,14	1 295,12		-5 651,26
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>285 821,03</b>	<b>294 038,05</b>	<b>1 295,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 512,14</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	700,00	1 140,54			-440,54
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>286 521,03</b>	<b>295 178,59</b>	<b>1 295,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 952,68</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>286 521,03</b>	<b>295 178,59</b>	<b>1 295,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 952,68</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 59 205,97				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	277 298,30	13 197,41		264 100,89
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>277 298,30</b>	<b>13 197,41</b>	<b>0,00</b>	<b>264 100,89</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	1 500,00	404,23		1 095,77
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 500,00</b>	<b>404,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1 095,77</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>278 798,30</b>	<b>13 601,64</b>	<b>0,00</b>	<b>265 196,66</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>278 798,30</b>	<b>13 601,64</b>	<b>0,00</b>	<b>265 196,66</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	3 000,00	8 522,31		-5 522,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus		811,80		-811,80
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 000,00</b>	<b>9 334,11</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 334,11</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>3 000,00</b>	<b>9 334,11</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 334,11</b>
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	46 000,00	42 685,63		3 314,37
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>46 000,00</b>	<b>42 685,63</b>	<b>0,00</b>	<b>3 314,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>49 000,00</b>	<b>52 019,74</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 019,74</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>229 798,30</b>			





<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 959,10		53 959,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	183 624,29		183 624,29
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	34 342,30		34 342,30
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires		42 685,63	42 685,63
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>271 925,69</b>	<b>42 685,63</b>	<b>314 611,32</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	404,23		404,23
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	13 197,41		13 197,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>13 601,64</b>		<b>13 601,64</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	6 802,41		6 802,41
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	12 479,50		12 479,50
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	262 200,00		262 200,00
75	Autres produits de gestion courante	13 851,26		13 851,26
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 140,54		1 140,54
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>296 473,71</b>		<b>296 473,71</b>

<b>Pour information</b>				<b>59 205,97</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 522,31		8 522,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	811,80		811,80
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		42 685,63	42 685,63
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>9 334,11</b>	<b>42 685,63</b>	<b>52 019,74</b>

<b>Pour information</b>				<b>229 798,30</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>70 120,00</b>	<b>45 506,42</b>	<b>8 452,68</b>		<b>16 160,90</b>
60612	Energie - Electricité	500,00	1,13			498,87
60622	Carburants	7 000,00	5 901,11			1 098,89
60628	Autres fournitures non stockées		55,46			-55,46
60632	Fournitures de petit équipement	2 620,00	2 204,85			415,15
6064	Fournitures administratives	600,00	469,76			130,24
6068	Autres matières et fournitures	6 070,00	4 779,62			1 290,38
6135	Locations mobilières	750,00	672,00			78,00
61521	Terrains	2 200,00	1 824,00			376,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	939,60			1 060,40
61551	Matériel roulant	9 000,00	5 513,08			3 486,92
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	72,00			2 928,00
6156	Maintenance	1 300,00	782,71			517,29
6161	Multirisques	3 000,00	3 667,96			-667,96
6184	Versements à des organismes de form	500,00				500,00
6228	Divers	700,00	370,86	134,86		194,28
6232	Fêtes et cérémonies	27 500,00	15 421,45	8 317,82		3 760,73
6238	Divers	750,00	848,60			-98,60
6247	Transports collectifs		359,87			-359,87
6251	Voyages et déplacements	100,00	22,64			77,36
6261	Frais d'affranchissement	400,00	272,41			127,59
6281	Concours divers (cotisations...)		304,31			-304,31
6288	Autres services extérieurs	1 030,00				1 030,00
63512	Taxes foncières	1 100,00	1 023,00			77,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>190 607,00</b>	<b>183 624,29</b>			<b>6 982,71</b>
6331	Versement mobilité		29,01			-29,01
6332	Cotisations versées au FNAL	120,00	110,45			9,55
6336	Cotisations au centre national et CNFP	2 491,00	2 154,40			336,60
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	359,00	331,48			27,52
64111	Rémunération principale	92 843,00	91 668,09			1 174,91
64112	NBI, supp fam de traite. et indemnité d	2 418,00	2 500,45			-82,45
64114	Indemnité inflation		400,00			-400,00
64118	Autres indemnités	14 097,00	15 603,80			-1 506,80
64131	Rémunération	17 558,00	15 746,16			1 811,84
64138	Autres indemnités	223,00	1 185,73			-962,73
6451	Cotisations à l'URSSAF	27 132,00	22 329,45			4 802,55
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 288,00	24 487,09			-199,09
6454	Cotisations aux ASSEDIC	912,00	683,92			228,08
6455	Cotisations pour assurance du personne	4 500,00	3 602,26			897,74
6456	Versement au FNC du supplément fam	1 200,00	1 110,00			90,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	466,00	283,00			183,00
6474	Versements aux autres oeuvres socia	1 500,00	1 339,00			161,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	60,00			440,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>38 900,00</b>	<b>29 862,30</b>	<b>4 480,00</b>		<b>4 557,70</b>
6541	Créances admises en non-valeur		20,00			-20,00
6542	Créances éteintes	1 500,00				1 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	15 400,00	15 292,05			107,95
6561	Secours d'urgence	1 300,00	690,00			610,00
6562	Aides	19 000,00	12 320,00	4 480,00		2 200,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres personne	1 700,00	1 539,30			160,70
658	Charges diverses de la gestion couran		0,95			-0,95

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
656	Frais de fonctionnement des groupe					
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		299 627,00	258 993,01	12 932,68	0,00	27 701,31
66	Charges financières (b)					
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00				100,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.	100,00				100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues (e)					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		299 727,00	258 993,01	12 932,68	0,00	27 801,31
023	Virement à la section d'investissement					
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert entr	46 000,00	42 685,63			3 314,37
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles &	46 000,00	42 685,63			3 314,37
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		46 000,00	42 685,63	0,00	0,00	3 314,37
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		46 000,00	42 685,63	0,00	0,00	3 314,37
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		345 727,00	301 678,64	12 932,68	0,00	31 115,68
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00			

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
 (5) Dont 675 et 676.  
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>2 214,03</b>	<b>6 802,41</b>			<b>-4 588,38</b>
6419	Remboursements sur rémunérations d	2 214,03	6 373,40			-4 159,37
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et P		429,01			-429,01
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>11 207,00</b>	<b>12 479,50</b>			<b>-1 272,50</b>
7031	Concession et redevances funéraires	4 000,00	4 250,00			-250,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vent	7 207,00	8 229,50			-1 022,50
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>					
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participat</b>	<b>264 200,00</b>	<b>262 200,00</b>			<b>2 000,00</b>
7474	Communes	262 200,00	262 200,00			
748	Autres attributions et participations	2 000,00				2 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>8 200,00</b>	<b>12 556,14</b>	<b>1 295,12</b>		<b>-5 651,26</b>
752	Revenus des immeubles	8 200,00	12 341,75	1 295,12		-5 436,87
758	Produits divers de gestion courante		214,39			-214,39
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>285 821,03</b>	<b>294 038,05</b>	<b>1 295,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 512,14</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>					
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>700,00</b>	<b>1 140,54</b>			<b>-440,54</b>
7713	Libéralités reçues	200,00				200,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d	500,00	356,20			143,80
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		784,34			-784,34
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>286 521,03</b>	<b>295 178,59</b>	<b>1 295,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 952,68</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entr</b>					
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>286 521,03</b>	<b>295 178,59</b>	<b>1 295,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 952,68</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			59 205,97			

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(4) Dont 776.  
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors				
204	Subventions d'équipement versées (				
21	Immobilisations corporelles (hors o	277 298,30	13 197,41		264 100,89
2132	Immeubles de rapport	13 000,00			13 000,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagem	263 698,30	13 197,41		250 500,89
2184	Mobilier	600,00			600,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>277 298,30</b>	<b>13 197,41</b>	<b>0,00</b>	<b>264 100,89</b>
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	1 500,00	404,23		1 095,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	404,23		1 095,77
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 500,00</b>	<b>404,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1 095,77</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>278 798,30</b>	<b>13 601,64</b>	<b>0,00</b>	<b>265 196,66</b>
040	Opération d'ordre transfert entre se				
041 (7)	Opérations patrimoniales				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>278 798,30</b>	<b>13 601,64</b>	<b>0,00</b>	<b>265 196,66</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	3 000,00	8 522,31		-5 522,31
10222	FCTVA	3 000,00	8 522,31		-5 522,31
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus		811,80		-811,80
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
<b>Total des recettes financières</b>		3 000,00	9 334,11	0,00	-6 334,11
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		3 000,00	9 334,11	0,00	-6 334,11

021	<i>Virement de la section de fonctionn</i>				
040 (3, 4)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	46 000,00	42 685,63		3 314,37
28128	Autres agencements et aménagement	460,03	460,03		
28132	Immeubles de rapport	13 798,84	10 735,30		3 063,54
28135	Install.géné., agencement, aménageme	60,00	60,00		
28158	Autres install., matériel et outillage tec	958,18	958,18		
28181	Installations générales, agencements e	923,51	923,51		
28182	Matériel de transport	22 705,44	22 705,44		
28183	Matériel de bureau et matériel d'inform	4 727,75	4 727,75		
28184	Mobilier	513,97	348,73		165,24
28188	Autres immobilisations corporelles	1 852,28	1 766,69		85,59
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		46 000,00	42 685,63	0,00	3 314,37
041 (5)	<b>Opérations patrimoniales</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		46 000,00	42 685,63	0,00	3 314,37

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	49 000,00	52 019,74	0,00	-3 019,74
---	-----------	-----------	------	-----------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	229 798,30
--	------------





<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

<b>Chap. / Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
-----------------------------	--------------------	--	------------------------	---	------------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------------------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		42 705,63	246 896,92		
<b>Réalisations</b>		42 705,63	246 896,92		
011	Charges à caractère général		29 700,33		
012	Charges de personnel et frais assi		183 564,29		
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant	20,00	33 632,30		
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	42 685,63			
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>RECETTES</b>		59 265,31	281 455,27		
<b>Réalisations</b>		59 265,31	281 455,27		
013	Atténuations de charges		429,01		
70	Produits des services, domaine et v		4 250,00		
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip		262 200,00		
75	Autres produits de gestion courant		13 851,26		
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	59,34	725,00		
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté	59 205,97			
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>SOLDE</b>		16 559,68	34 558,35		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	--------------------------------	--------------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES				750,00	24 258,77
<b>Réalisations</b>				750,00	24 258,77
011	Charges à caractère général				24 258,77
012	Charges de personnel et frais assi			60,00	
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant			690,00	
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
RECETTES				6 373,40	8 585,70
<b>Réalisations</b>				6 373,40	8 585,70
013	Atténuations de charges			6 373,40	
70	Produits des services, domaine et v				8 229,50
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				356,20
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
SOLDE				5 623,40	-15 673,07



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES					314 611,32
<b>Réalisations</b>					<b>314 611,32</b>
011	Charges à caractère général				53 959,10
012	Charges de personnel et frais assi				183 624,29
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				34 342,30
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				42 685,63
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>RECETTES</b>					<b>355 679,68</b>
<b>Réalisations</b>					<b>355 679,68</b>
013	Atténuations de charges				6 802,41
70	Produits des services, domaine et v				12 479,50
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				262 200,00
75	Autres produits de gestion courant				13 851,26
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				1 140,54
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				59 205,97
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>SOLDE</b>					<b>41 068,36</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------------------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			13 601,64		
<b>Réalisations</b>			<b>13 601,64</b>		
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		13 197,41		
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés		404,23		
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>RECETTES</b>		<b>272 483,93</b>	<b>9 334,11</b>		
<b>Réalisations</b>		<b>272 483,93</b>	<b>9 334,11</b>		
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés		811,80		
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves		8 522,31		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	<i>Virement de la section de fonction</i>				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	42 685,63			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté	229 798,30			
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>SOLDE</b>		<b>272 483,93</b>	<b>-4 267,53</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	--------------------------------	--------------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>					
<b>Réalisations</b>					
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>RECETTES</b>					
<b>Réalisations</b>					
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	<i>Virement de la section de fonction</i>				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>SOLDE</b>					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES					13 601,64
<b>Réalisations</b>					<b>13 601,64</b>
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				13 197,41
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				404,23
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>RECETTES</b>					<b>281 818,04</b>
<b>Réalisations</b>					<b>281 818,04</b>
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				811,80
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				8 522,31
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				
041	Opérations patrimoniales				42 685,63
001	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					<b>229 798,30</b>
<b>SOLDE</b>					<b>268 216,40</b>

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 31/12/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) ( suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2022										ICNE de l'exercice					
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice							
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
163 Emprunts obligataires (Total)																
Néant																
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																
Néant																
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																
Néant																
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)																
Néant																
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																
TOTAL GENERAL																

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2022 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2022(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2022 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	---	----------------------------------	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices							
								Nb produits	% de l'encours	Montant en euros	Nb prod.	% enc.	Mtt €	Nb prod.
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)		%	%	%	%	%	%							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		%	%	%	%	%	%							
(C) Option d'échange (swaption)		%	%	%	%	%	%							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé		%	%	%	%	%	%							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		%	%	%	%	%	%							
(F) Autres types de structures		%	%	%	%	%	%							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2022 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges ci/668	Produits ci/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2022	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant du au 31/12/2022	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Intérêts	Capital	
						Type taux (3)	Index (4)	Type taux (3)	Index (4)							
Néant																
TOTAL									0,00			0,00			0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisses d'Épargne / Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
Natexis - Banques Populaires					
Crédit Mutuel - CIC					
Organismes d'assurances					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u></b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS  
ETAT DES PROVISIONS  
ETALEMENT DES PROVISIONS**

A3  
A4  
A5

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00 €		30/03/2013
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
Linéaire	Camions	4
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10
Linéaire	Installations générales agencements	15
Linéaire	Logiciels	2
Linéaire	Matériel de bureau et informatique	5
Linéaire	Mobilier	10

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS  
ETAT DES PROVISIONS  
ETALEMENT DES PROVISIONS**

**A3  
A4  
A5**

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		49 000,00	III 51 207,94
Ressources propres externes de l'année (a)		3 000,00	8 522,31
10222	FCTVA	3 000,00	8 522,31
Ressources propres internes (b)(2)		46 000,00	42 685,63
28128	Autres agencements et aménagements de	460,03	460,03
28132	Immeubles de rapport	13 798,84	10 735,30
28135	Install.géné.,agencement,aménagements d	60,00	60,00
28158	Autres install., matériel et outillage techni	958,18	958,18
28181	Installations générales,agencements et am	923,51	923,51
28182	Matériel de transport	22 705,44	22 705,44
28183	Matériel de bureau et matériel d'informatiq	4 727,75	4 727,75
28184	Mobilier	513,97	348,73
28188	Autres immobilisations corporelles	1 852,28	1 766,69

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	51 207,94		229 798,30		281 006,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 281 006,24
Solde	V = IV - II (6) 281 006,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	CREATION CHARPENTE ET POSE TOITURE PREAU CCAS	6 201,41		
	RENOVATION FACADE CCAS	6 996,00		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>13 197,41</b>		

**A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
	2 ETAGERES A TABLETTES	105,19	10	105,19			
	ARMOIRE + CHAISE	433,72	10	433,72			
	CENTRALE VAPEUR LAURASTAR	399,99	5	399,99			
	COUPE BORDURE STHILL	286,00	5	286,00			
	FLIGHT PRO 2 ENCEINTES	1 065,64	5	1 065,64			
	LICENCES ANTI VIRUS	523,56	2	523,56			
	TONDEUSE MOTE YVA EXPERTPRO31	1 152,00	5	1 152,00			
	TONDEUSE WOLF	2 449,99	5	2 449,99			
Destruction							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 416,09</b>					



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	



S'LO

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES**

**A10.4**

**VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES**

**A10.5**

**A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							



IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2022
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I = A + B + C - D <b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II <b>296 473,71</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II * 100 <b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres		
NEANT		
<b>Personnes de droit public</b>		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>3.00</b>	<b>0.60</b>	<b>3.60</b>	<b>2.60</b>	<b>2.60</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1.00		1.00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1.00	0.60	1.60	1.60	1.60
REDACTEUR	B	1.00		1.00	1.00	1.00
<b>TECHNIQUE</b>		<b>2.00</b>	<b>77.00</b>	<b>79.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	1.00	77.00	78.00		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1.00		1.00	1.00	1.00
<b>SOCIAL</b>			<b>0.68</b>	<b>0.68</b>	<b>0.68</b>	<b>0.68</b>
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2EME CL.	C		0.68	0.68	0.68	0.68
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5.00</b>	<b>78.28</b>	<b>83.28</b>	<b>4.28</b>	<b>4.28</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV - ANNEXES

TV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR : ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a" : article 3, 1<sup>ème</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1" : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2" : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3" : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4" : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5" : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2022**

**C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2022 (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION</b>	<b>COUT DE LA FORMATION</b>	<b>DATE ET LIEU DE LA FORMATION</b>

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
ASSOCIATION OICAFPA			15 292,05

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice :	17
Nombre de membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	12
VOTES - Pour :	12
Contre :	.....
Abstentions :	.....
Date de convocation : 23/06/2023	

Présenté par le Président ,  
A Bauvin, le 29/06/2023  
le Président ,  
Délibéré par le Conseil d'Administration en session Ordinaire  
Le Président s'étant retiré lors du vote.  
A Bauvin, le 29/06/2023

Les membres du Conseil d'Administration,

Louis-Pascal LEBARGY	Alain BERNARD	Hélène DUCROCQ
Jean-Pierre SAUVAGE	Muriel CORE	Valérie FLINOIS
Caroline BOURRIEZ	David ZBIERSKI	Laurent COUTTE
Pascal DESCAMPS	Noémie ZEUDE	Angéline BEAUVOIS
Marie-Renée GICQUEL	Jean-Pierre PLANQUELLE	Roger LEBRUN
Pierre FOURMAUX	Catherine THEVEL	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
 \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_  
 A Bauvin, le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

**IV - ANNEXES**

**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 17  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 12  
**VOTES** - Pour : 12  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/06/2023

Présenté par le Président,  
A Bauvin, le 29/06/2023  
le Président,  
Délibéré par le Conseil d'Administration en session Ordinaire  
Le Président s'étant retiré lors du vote.  
A Bauvin, le 29/06/2023

Les membres du Conseil d'Administration,

Louis-Pascal LEBARCY	Alain BERNARD	Hélène DUCROCK
Jean-Pierre SAUVAGE <i>Bauvin à Muriel CORE</i>	Muriel CORE <i>M. Core</i>	Valérie FLINOIS <i>Bauvin à Alain BERNARD</i>
Caroline BOURRIEZ <i>absente</i>	David ZBIERSKI <i>Absent excusé</i>	Laurent COUTTE <i>Bauvin à Pascal DESCAMPS</i>
Pascal DESCAMPS <i>A. D.</i>	Noémie ZEUDE	Angéline BEAUVOIS <i>absente excusée</i>
Marie-Renée GICQUEL <i>Bauvin à Noémie ZEUDE</i>	Jean-Pierre PLANQUELLE	Roger LEBRUN <i>Absent excusé</i>
Pierre FOURMAUX <i>A. D.</i>	Catherine THEVEL	



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/06/2023, et de la publication le 30/06/2023

A Bauvin, le 30/06/2023

*[Signature]*  
de Président  
Louis Pascal LEBARCY

IV - ANNEXES  
ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 18  
**VOTES** Pour : 18  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/06/2023

Présenté par le Président,  
A Bauvin, le 29/06/2023  
le Président ;  
Délibéré par le Conseil d'Administration en session Ordinaire  
Le Président s'étant retiré lors du vote.  
A Bauvin, le 29/06/2023

Les membres du Conseil d'Administration,

Louis-Pascal LEBARCY	Alain BERNARD	Hélène DUCROCC
Jean-Pierre SAUVAGE <i>Bauvin à Muriel CORE</i>	Muriel CORE <i>Muriel CORE</i>	Valérie FLINOIS <i>Bauvin à Alain BERNARD</i>
Caroline BOURRIEZ <i>absente</i>	David ZBIERSKI <i>Absent excusé</i>	Laurent COUTTE <i>Bauvin à Bascal DESCAMPS</i>
Pascal DESCAMPS <i>Pascal DESCAMPS</i>	Noémie ZEUDE	Angéline BEAUVOIS <i>absente excusée</i>
Marie-Renée GICQUEL <i>Bauvin à Noémie ZEUDE</i>	Jean-Pierre PLANQUELLE	Roger LEBRUN <i>Absent excusé</i>
Pierre FOURMAUX	Catherine THEVEL	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/06/2023, et de la publication le 30/06/2023

A Bauvin, le 30/06/2023



*de Président  
Louis Pascal LEBARCY*

# C.C.A.S. de Bauvin

Centre Communal d'Action Sociale  
25 rue Jean Jaurès  
59221 BAUVIN

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 059-265900522-20230629-CA290623D7\_TD-DE

S<sup>2</sup>LOW

Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21  
Responsable.ccas@villedebauvin.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 23 juin 2023

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 9                      Nombre de votants : 13

Présents :

*M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,  
M. Alain BERNARD (Vice-Président, secrétaire de séance), Mme Muriel CORE,  
Mme Hélène DUCROCQ, M. Pascal DESCAMPS, M. Pierre FOURMAUX, M.  
Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme THEVEL Catherine*

Procurations :

*Mme Marie-Renée GICQUEL (pouvoir à Mme Noémie ZEUDE), Mme Valérie FLINOIS (pouvoir à M. Alain BERNARD) M. Jean-Pierre SAUVAGE (pouvoir à Muriel CORE), M. Laurent COUTTE (pouvoir à Pascal DESCAMPS)*

Absent :

*Mme BOURRIEZ Caroline,*

Absente excusée :

*M. Roger LEBRUN, M. ZBIERSKI David, Mme Angéline BEAUVOIS*

Point n°7

**OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2022**

Il est présenté au Conseil d'Administration le résultat comptable à la fin de l'exercice 2022 comme suit :

▣ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent cumulé fin 2021	+ 59 205.97 €
Titres émis 2022	296 473.71 €
Mandats émis 2022	314 611.32 €
Excédent cumulé fin 2022	41 068.36 €

▣ SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent cumulé fin 2021	+ 229 798.30 €
Titres émis 2022	52 019.74 €
Mandats émis 2022	13 601.64 €
Excédent cumulé à fin 2022	268 216.40 €
Restes à réaliser 2022	0.00 €
Restes à recouvrer 2022	0.00 €
Résultat d'investissement	268 216.40 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent après constatation des restes à réaliser et à recouvrer.

La section de fonctionnement enregistre un excédent de 41 068.36 €.

Après constatation du résultat, il est proposé à l'assemblée délibérante d'affecter :

☞ au compte de recette 001, le report d'investissement :	268 216.40 €
☞ au compte de recette 002, le report de fonctionnement :	41 068.36 €

Après avoir ouï l'exposé de son Président, l'assemblée décide à l'unanimité d'affecter

☞ au compte de recette 001, le report d'investissement :	268 216.40 €
☞ au compte de recette 002, le report de fonctionnement :	41 068.36 €

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,  
Le Président du CCAS.  
**Louis-Pascal LEBARGY**



Le Secrétaire de séance  
Vice-Président du CCAS  
**Alain BERNARD**

# C.C.A.S. de Bauvin

Centre Communal d'Action Sociale

25 rue Jean Jaurès

59221 BAUVIN

Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 059-265900522-20230629-CA290623D8\_TD-DE

S'LO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 23 juin 2023

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 9      Nombre de votants : 13

Présents :

*M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,  
M. Alain BERNARD (Vice-Président, secrétaire de séance), Mme Muriel CORE,  
Mme Hélène DUCROCQ, M. Pascal DESCAMPS, M. Pierre FOURMAUX, M.  
Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme THEVEL Catherine*

Procurations :

*Mme Marie-Renée GICQUEL (pouvoir à Mme Noémie ZEUDE), Mme Valérie FLINOIS (pouvoir à M. Alain BERNARD) M. Jean-Pierre SAUVAGE (pouvoir à Muriel CORE), M. Laurent COUTTE (pouvoir à Pascal DESCAMPS)*

Absent :

*Mme BOURRIEZ Caroline,*

Absente excusée :

*M. Roger LEBRUN, M. ZBIERSKI David, Mme Angéline BEAUVOIS*

Point n°8

**OBJET : Bilan des cessions et acquisitions pour l'année 2022**

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 059-265900522-20230629-CA290623D8\_TD-DE

S'LO

Monsieur le Président du CCAS rappelle à l'assemblée délibérante que l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par le Centre Communal d'Action Sociale doit faire l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration.

Ce bilan est également indiqué dans le compte administratif.

Pour l'année 2022, le bilan s'établit à un état néant.

Monsieur le Président du CCAS demande au Conseil d'Administration d'acter et d'approuver ce bilan.

Le Conseil d'Administration acte ce bilan et l'approuve à l'unanimité

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,  
Le Président du CCAS.  
**Louis-Pascal LEBARGY**



Le Secrétaire de séance  
Vice-Président du CCAS  
**Alain BERNARD**



Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 23 juin 2023

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 13

Présents :

*M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,  
M. Alain BERNARD (Vice-Président, secrétaire de séance), Mme Muriel CORE,  
Mme Hélène DUCROCQ, M. Pascal DESCAMPS, M. Pierre FOURMAUX, M.  
Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie ZEUDE, Mme THEVEL Catherine*

Procurations :

*Mme Marie-Renée GICQUEL (pouvoir à Mme Noémie ZEUDE), Mme Valérie FLINOIS (pouvoir à M. Alain BERNARD) M. Jean-Pierre SAUVAGE (pouvoir à Muriel CORE), M. Laurent COUTTE (pouvoir à Pascal DESCAMPS)*

Absent :

*Mme BOURRIEZ Caroline,*

Absente excusée :

*M. Roger LEBRUN, M. ZBIERSKI David, Mme Angéline BEAUVOIS*

Point n°9

**OBJET : Demande d'aide financière pour différents aménagements d'une habitation liés au handicap**

Le Président expose aux membres du Conseil d'administration la situation d'un couple bauvinois, orienté par Les Paralysés de France, dont le handicap de l'époux demande un aménagement de l'habitation.

Le couple est propriétaire de son logement depuis 2006. Fin 2016 Monsieur a été victime d'un AVC avec séquelles, en 2017 un diagnostic de dégénérescence nerveuse progressive a été posé.

La progression de cette pathologie rend de moins en moins autonome l'époux et oblige désormais à un aménagement du rez-de-chaussée de la maison (la salle de bains se trouve à l'étage)

Un devis a été établi pour la somme de 29229.59 € TTC comprenant des travaux d'ouverture de cloisons, de la plomberie avec création des sanitaires (salle de bains + wc)

L'association Les Paralysés de France a formulé une demande de prise en charge par le biais d'une prestation de compensation du handicap auprès du département. La prestation accordée est de 10 000 €

En parallèle, Mme a souscrit un prêt de 18 000 € auprès de la Poste, remboursable en 4 ans par échéance de 402.15 €

Mme est fonctionnaire territoriale auprès de la mairie de Tourcoing, le comité des œuvres sociales ne donne pas de participation. M. touche une pension d'invalidité

Une demande a été formulée auprès de la mutuelle de Monsieur, en attente de réponse

3 acomptes ont été versés : 2 de 8768.88 € et un de 3100 €. Ce dernier acompte correspond aux premiers 30 % de la somme accordée par le département. Le reliquat ne pourra être versé qu'après la réception de la facture acquittée.

Madame a eu un contact avec le Département le 05 juin pour débloquer les autres 70 %, cela pourrait s'opérer mais l'artisan doit fournir un document de facturation détaillé

Avons eu un contact avec Les Paralysés de France par mail en ce qui concerne les autres possibilités de financement.

A ce jour aucun autre financeur éventuel n'a été sollicité, le protocole est strict et doit respecter un ordre précis. L'association ne pourra solliciter les Bouchons d'Amour et le fonds de compensation qu'après les réponses respectives de la mutuelle et du CCAS

Le budget se compose de :

RESSOURCES		CHARGES	
NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
SALAIRE DE MM	2099.85	ASSURANCE VOITURE	82.05
PENSION INVALIDITE M.	875.65	MUTUELLE (M./MME)	161.85
		ENGIE (GAZ + ELEC)	354.89
		PRET IMMOBILIER	750.00
		EAU	29.00
		SFR	46.98
		CANALSAT	34.99
		PRET LA POSTE	402.15
		2975.50	1861.91

Le solde est de 1113.59 €

Au niveau des travaux le devis est de 29229.59 €

Le montant des acomptes est de 20637.76 €. Il reste à percevoir 7000 € du département

Soit un total de 27637.76 €

Le solde s'élève à 1591.83 €

Monsieur le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur l'opportunité d'accorder une aide à cette famille et lui laisse le soin d'en fixer l'éventuel montant après en avoir débattu

Après avoir ouï l'exposé de son Président et avoir débattu sur la situation exposé, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'octroi d'une aide financière et en fixe le montant à 500 € (cinq cents euros)

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,  
 Le Président du CCAS.  
**Louis-Pascal LEBARGY**



Le Secrétaire de séance  
 Vice-Président du CCAS  
**Alain BERNARD**